

Communiqué de presse

À Lyon, le 11 août 2025

Participation, concertation, co-construction : Cinq années de démocratie active à la Métropole de Lyon

Depuis 2020, la Métropole de Lyon a renforcé ses démarches de participation citoyenne afin d'associer plus largement les habitants et acteurs du territoire à la décision publique et renforcer l'exercice de la démocratie locale. Plus de 70 000 personnes (habitants, usagers, associations, collectifs, commerçants ou encore acteurs économiques) ont pris part à 140 projets ouverts à la concertation.

En ligne comme sur le terrain, cette dynamique de dialogue s'est déployée à travers une grande diversité de formats, illustrant la volonté de la Métropole de construire une démocratie active et partagée. Les retours obtenus ont permis d'ajuster de nombreux projets, garantissant leur adéquation avec les attentes exprimées. À l'image de la modification des horaires et des ayant-droits de la Zone à Trafic Limité et de l'ensemble du projet Presqu'île A Vivre, de la gouvernance et tarification de l'eau ou encore la redéfinition de certaines Voies Lyonnaises et aménagements urbains.



UNE APPROCHE INCLUSIVE ET DIVERSIFIÉE

La Métropole a mis en place une variété de formats pour encourager la participation : questionnaires, réunions publiques, débats, ateliers, consultations écrites, votes, panels et conventions citoyennes. Plus de 700 rencontres ont été organisées pour débattre de sujets parfois techniques ou sensibles, tels que la place de la voiture, le bruit urbain, les déchets ou le logement.

Les participants proviennent de l'ensemble des 58 communes de la métropole, avec une représentation équilibrée : 56 % d'hommes, 43 % de femmes, et une présence notable des jeunes, représentant 18 % des participants. Les collectifs, associations et conseils d'habitants ont également joué un rôle actif, avec 500 participants déclarés.

Pour renforcer l'accessibilité des démarches et lutter contre l'autocensure citoyenne, la Métropole de Lyon a investi de nouveaux formats « hors les murs » : **stands mobiles, ateliers dans les collèges et lycées, temps d'échange dans les lieux de vie...** Autant de dispositifs qui permettent de toucher des publics jeunes, éloignés du numérique ou peu familiers des démarches institutionnelles, et de faire émerger une parole plus diversifiée.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR UNE PARTICIPATION ACCESSIBLE, CONTINUE ET TRANSPARENTE

Depuis 2020, la plateforme jeparticipe.grandlyon.com constitue l'un des piliers de cette nouvelle dynamique participative. Pensée comme un espace d'information, de dialogue et de consultation accessible à toutes et tous, elle accompagne désormais chaque concertation métropolitaine.

En cinq ans, son usage s'est fortement développé :

- **1,9 million de vues** enregistrées sur la plateforme,
- **140 projets ouverts** à la participation en ligne,
- **Plus de 6 000 contributions écrites** déposées par les habitantes et habitants,
- **500 votes** comptabilisés,
- **3 000 réponses** aux questionnaires,
- **1 000 commentaires** publiés,
- **3 000 participantes et participants** recensés sur des démarches exclusivement numériques.

Pour Laurence Boffet, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la participation citoyenne

« Avec notre plateforme en ligne, nous avons ouvert un espace d'information et d'expression permanent, accessible à toutes et tous, pour accompagner chaque démarche de concertation. En cinq ans, nous avons fait évoluer nos pratiques : panels citoyens, questionnaires en ligne, stands mobiles, autonomisation du Conseil de développement et création de nouvelles instances comme l'Assemblée des usagers de l'eau et la Convention métropolitaine pour le climat. Celles-ci incarnent notre ambition et permettent d'associer les habitantes et habitants aux grandes politiques et projets métropolitains avec des méthodes plus exigeantes et transparentes. C'est une nouvelle dynamique de la participation que nous avons initiée. »

DE NOUVELLES INSTANCES CITOYENNES POUR PENSER LES POLITIQUES PUBLIQUES DANS LA DURÉE

La Métropole de Lyon a créé plusieurs instances participatives pour inscrire la concertation dans la durée et permettre aux citoyennes et citoyens de contribuer directement à la construction des politiques publiques.



- **L'Assemblée des usagers de l'eau**, mise en place en 2022, réunit des habitants, associations, syndicats et représentants du monde économique pour débattre de la gestion de l'eau, un bien commun stratégique. Elle participe aux orientations de long terme sur la gouvernance, les usages ou encore la tarification solidaire.
- **La Convention métropolitaine pour le climat** a mobilisé 105 habitants dans toute la métropole pour formuler des propositions sur les enjeux de transition écologique. Leurs travaux ont notamment mis en lumière l'importance de **l'adaptation au réchauffement climatique** et de **l'accès équitable à la fraîcheur**, en particulier pour les personnes vulnérables (personnes âgées, précaires, habitants de quartiers denses).
- **Le Conseil de développement**, espace de dialogue entre la Métropole et la société civile organisée, a été réformé pour devenir **plus autonome et auto-organisé**. Il rassemble des acteurs du monde associatif, économique, académique et des citoyens, qui élaborent des avis et contributions sur des sujets structurants comme la mobilité, l'habitat ou encore l'emploi et l'insertion mais aussi la santé mentale des jeunes.

Voir tous les projets concertés : <https://jeparticipe.grandlyon.com/projects>